



HARAS DE BLIGNYS

Cersot (71390)

Bruno Chaize, 33 ans, installé en 2021

Diplôme : BPJEPS, licence d'inséminateur équin



« A mes 18 ans, je me suis lancé au service de la Garde Républicaine. Mon parcours m'a conduit à suivre divers stages de perfectionnement, en France comme à l'étranger, afin d'affiner mes compétences équestres. J'ai ainsi acquis une solide expérience dans la gestion d'une écurie, l'enseignement, ainsi que le travail des jeunes chevaux et leur débouillage. Titulaire du BP JEPS, mon expertise s'est également enrichie par l'obtention de la licence d'inséminateur, me permettant d'allier élevage et reproduction équine. Éleveur de chevaux depuis 2012, je mets un point d'honneur à suivre régulièrement des formations en agriculture, comptabilité et gestion d'entreprises, afin d'assurer une approche professionnelle et rigoureuse de mon activité. »

Un peu d'histoire...

2011 : Entrée à la Garde Républicaine

2017 : Acquisition du diplôme BPJEPS

2021 : Création du Haras de Blignys

2022 : Licence d'inséminateur équin



Élevages équins en région Bourgogne Franche-Comté

Mise en place d'un centre de reproduction dédié à l'élevage de chevaux et poneys de sport-loisir

DE LA CONCEPTION À LA PERFORMANCE !

Centre de reproduction et de pensions

Installé sur plus de 120 hectares au cœur de la Bourgogne du Sud, le Haras de Blignys a été fondé en 2021 sur le domaine du Château de Cersot.

Spécialisé dans la reproduction équine, il propose plusieurs étalons à la saillie et dispose d'un centre d'insémination en partenariat avec un vétérinaire. Une vingtaine de poulains y naissent chaque année, avec un sevrage entre 6 et 8 mois.

Les troupeaux sont organisés par âge et sexe, et les pâtures sélectionnées selon les saisons. L'alimentation repose sur le foin du domaine, enrichi en compléments adaptés à chaque cheval.

Le haras accueille également des chevaux de propriétaires, avec infrastructures et cours à disposition. Il propose enfin le pré-débouillage dès 2 ans, le débouillage à 3 ans, et un suivi personnalisé après débouillage.

Données générales

- Clientèle départementale, régionale et nationale
- 1,9 ETP
- 113 ha
- 90 équidés sur place dont 32 pensions

Infrastructures

- Prés et paddocks
- 20 boxes dont 3 de poulinage
- Locaux techniques (salle d'échographie, salle de monte avec barre de soufflage, laboratoire)
- Carrière de 40*25m
- Locaux pour l'écurie de propriétaire (sellerie, club house, aire de pansage, etc.)

Étalonnier

- 98 juments mises à la reproduction (dont 81 juments extérieures)
- 20 poulinages dont 3 poulinages de juments extérieures
- 9 à 14 étalons disponibles pendant la saison de monte (PFS, Welsh, Selle Français, Pur-sang arabe) performeurs dans les disciplines du CSO, du dressage, de l'endurance ou simplement destinés au loisir.
- Insémination en MM, IAC, IAF et IART
- Suivies échographiques
- Pension étalon : 200 € TT
- Pension poulinière suivie : 15 € TTC/j
- Pension poulinière non suivie : 10 € TTC/j
- Pension poulinière gestante : 200 € TTC
- Pension foal : 200 € TTC
- Pension pré : 170 € TTC/mois
- Pension débouillage : 500 euros TTC/mois
- Frais technique MM saillie au poulain vivant : 200 euros TTC
- Forfait insémination : 250 euros TTC
- Forfait poulinage : 500 euros TTC/mois (soins inclus)

Fiche réalisée par : Camille GUERINEAU -
Chambre d'Agriculture 71
camille.guerineau@sl.chambagri.fr -
06.47.52.36.31

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 -
Mai 2025 - Réf. : 00 23 602 026 -
Conception : Beta Pictoris -
Mise en page : Sarah Dauphin (Idele)

En savoir plus : <https://idele.fr/filieres/equides>